



LCIE

AVIS TECHNIQUE

LCIE n°	23484166 - 804331
CLIENT	MANUTAN, accompagné par GLIMPACT
DOCUMENTS EVALUES	- Note méthodologique du Product Environmental Impact Score - V4 - Manutan – 20122024.pdf - Workflow pour le mobilier - V3 - Manutan – 122024.pdf <i>Sur la base du PCR « Glimpact - PCR for environmental assessment of furnitures - Draft v1.0.pdf » transmis par Manutan le 30/08/2024</i>
PERIMETRE	Cette évaluation porte sur la méthodologie cadre (document transversal) expliquant la notation environnementale développée par MANUTAN, et sur la méthodologie sectorielle pour le mobilier de bureau. Seule la méthodologie utilisée pour convertir les impacts environnementaux en notation A/B/C/D/E et la communication associée aux notes ont été évaluées. Cette évaluation n'a pas pour objectif de vérifier le PCR mobilier de bureau, le calcul des impacts environnementaux des produits, la notation des produits (seul un échantillon a été vérifié) ou le processus global de notation des produits.
AVIS TECHNIQUE	La méthodologie utilisée pour noter les produits Manutan est valable d'un point de vue scientifique et technique. De même, son application pour le secteur du mobilier de bureau est valide en lien avec le PCR fourni. L'évaluation a cependant pointé plusieurs faiblesses. Les conclusions de cette évaluation sont détaillées en annexe de cet avis technique. <i>Toute modification des documents évalués rend cet avis technique invalide.</i>
REDIGE PAR	Sandrine PESNEL, LCIE Bureau Veritas
LIEU, DATE	A Moirans, le 13 février 2025
SIGNATURE	<i>Sandrine PESNEL</i>

Cet avis technique constitue une synthèse du rapport d'évaluation qui contient l'ensemble des commentaires et des échanges qui ont eu lieu. Référence du rapport : MANUTAN_notation_Rapport d'évaluation_23484166-804331_240120_v1.2.pdf

ANNEXE

SCOPE DE L'EVALUATION

MÉTHODOLOGIE CADRE	- L'évaluation porte sur les principes méthodologiques mis en œuvre pour établir les échelles de notation, et notamment : ○ Transparence de la méthode ○ Identification des limites ○ Procédure établie pour la mise à jour de la méthode ○ Communication associée à la notation
MÉTHODOLOGIE MOBILIER DE BUREAU	- L'évaluation porte sur la mise en œuvre de la notation pour le mobilier de bureau, et notamment : ○ Respect de la méthodologie cadre ○ Pertinence des catégories de produits

CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

EVALUATION DU RAPPORT METHODOLOGIQUE CADRE	- Principaux points forts : ○ La méthodologie de la notation environnementale est correctement décrite en termes d'étapes et de mises à jour ○ La méthodologie cadre repose sur une approche évolutive en fonction des mises à jour effectuées sur les produits et de l'ajout de nouveaux produits ○ La notation repose sur l'engagement des fournisseurs ○ La notation est exprimée avec un système de lettres A, B, C, D ou E qui est familier des consommateurs (cf. Nutri-score, étiquette Energie) ○ La méthodologie cadre prévoit deux niveaux de collecte des données pour s'adapter au niveau d'informations des fournisseurs. ▪ Niveau 1 (obligatoire) : informations minimales telles que le poids et la composition ▪ Niveau 2 (facultatif) : informations plus détaillées comme les procédés de fabrication utilisés, la localisation de la production et la durée de vie du produit ○ Manutan implique un prestataire externe (société ATeCQ) pour la vérification par échantillonnage des données collectées auprès des fournisseurs - Principales faiblesses : ○ Pas de cadrage des documents nécessaires à minima pour traiter une nouvelle catégorie de produits ○ Erreur sur les indicateurs pris en compte dans la notation : la santé humaine n'intervient pas dans la pondération utilisée ○ Non prise en compte des fonctions secondaires des produits dans l'unité fonctionnelle
---	--

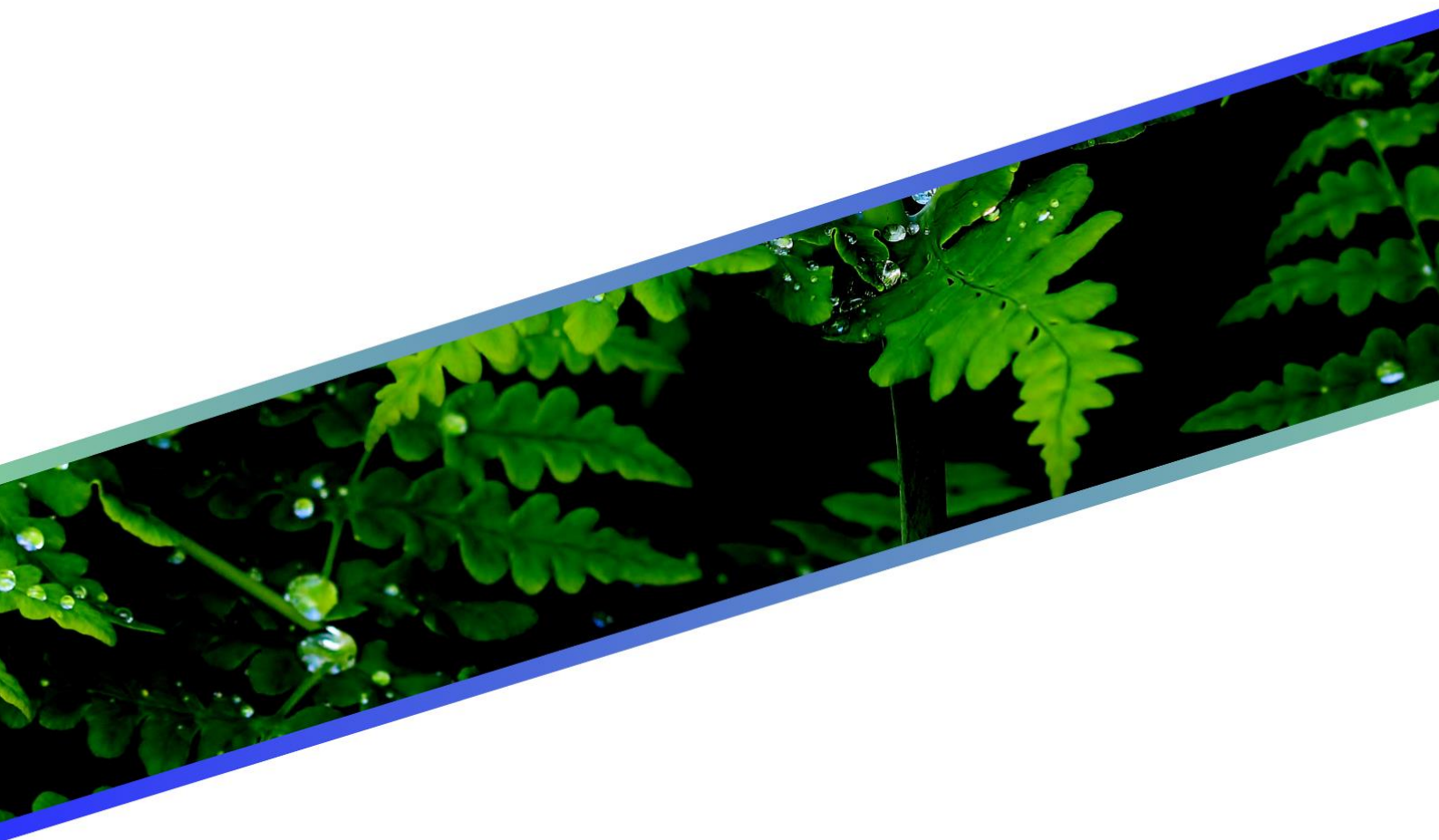
Cet avis technique constitue une synthèse du rapport d'évaluation qui contient l'ensemble des commentaires et des échanges qui ont eu lieu. Référence du rapport : MANUTAN_notation_Rapport d'évaluation_23484166-804331_240120_v1.2.pdf

	○ Produits non évalués : tout le catalogue produits n'est pas évalué ce qui limite l'accès à l'information des consommateurs. La notation environnementale porte uniquement sur les produits pour lesquels les fournisseurs ont signé la lettre d'engagement ○ Base de données et méthode de calcul pas à jour : les impacts environnementaux des produits ne sont pas calculés avec les dernières versions disponibles en termes de bases de données et de méthode de calcul ○ Les consommateurs ne sont pas informés concernant les deux niveaux de collecte des données et de leur influence sur la notation, et de si une note est obtenue avec une collecte de données de niveau 1 ou 2
EVALUATION DU RAPPORT METHODOLOGIQUE MOBILIER DE BUREAU	- Principaux points forts : ○ Définition de plusieurs sous-catégories de produits pour prendre en compte les besoins des consommateurs ○ La procédure de collecte et de calculs des impacts est correctement présentée - Principales faiblesses : ○ Non prise en compte des fonctions secondaires dans la définition des unités fonctionnelles ○ Analyse partielle des impacts environnementaux : cette analyse contribue à la vérification de la pertinence de la méthode utilisée et notamment du PCR. Pour cette étude l'analyse n'est pas effectuée sur les indicateurs les plus pertinents. La répartition des impacts sur l'ensemble du cycle de vie n'est pas présentée. Seules certaines sous-catégories de produits ont été étudiées ○ Communication sur l'indicateur eau : cet indicateur n'est pas un indicateur pertinent pour le mobilier de bureau.

Cet avis technique constitue une synthèse du rapport d'évaluation qui contient l'ensemble des commentaires et des échanges qui ont eu lieu. Référence du rapport : MANUTAN_notation_Rapport d'évaluation_23484166-804331_240120_v1.2.pdf



L C I E



Cet avis technique constitue une synthèse du rapport d'évaluation qui contient l'ensemble des commentaires et des échanges qui ont eu lieu. Référence du rapport : MANUTAN_notation_Rapport d'évaluation_23484166-804331_240120_v1.2.pdf